



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2023 • Fünfzehnte Sitzung • 16.03.23 • 08h00 • 22.3787
Conseil national • Session de printemps 2023 • Quinzième séance • 16.03.23 • 08h00 • 22.3787



22.3787

Postulat Clivaz Christophe. Messung der durch die F-35A verursachten Lärmbelastung unter realen Bedingungen auf dem Ausweichflugplatz Sitten

Postulat Clivaz Christophe. Mesurer le bruit des F-35A en situation réelle sur l'aérodrome de dégagement de Sion

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 16.03.23

Clivaz Christophe (G, VS): Comme vous le savez, le contrat d'achat des avions de combat F-35A a été signé par la Suisse en septembre dernier. Nous aurons donc bientôt de nouveaux jets de combat en Suisse.

Comme le relève le rapport mandaté par la Confédération, les F-35A sont nettement plus bruyants que les avions actuels, les F/A-18. Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports considère néanmoins que les nuisances sonores resteront grosso modo les mêmes, car il y aura moins de vols de F-35A par rapport au nombre de vols de F/A-18. Il ne serait par conséquent pas nécessaire de faire des investissements supplémentaires afin de protéger la population contre le bruit des jets de combat.

Cette manière de voir les choses qui est en gros de constater que les avions feront certes plus de bruit, mais que, puisqu'ils voleront moins souvent, cela ne changera rien à la situation actuelle, je la trouve un peu légère et très discutable, car elle ne tient pas compte de l'effet néfaste des pics de bruit engendrés par le F-35A.

Des mesures de bruit pendant les vols d'essai du F-35A en Suisse ont été effectuées par l'Empa, soit le laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche, dans les environs des bases aériennes de Payerne et de Meiringen, au décollage, à l'atterrissement et au roulage des avions. Sept tests ont été réalisés en tout, tous à Payerne, sauf un à Meiringen. Aucun vol d'essai n'a été effectué sur l'aérodrome de Sion qui sert de base de dégagement pour des décollages et des atterrissages de jets de combat. C'est vrai, l'aérodrome de Sion est surtout utilisé à des fins civiles, mais les nuisances sonores occasionnées par les jets militaires sont évidemment bien plus importantes que celles du trafic civil.

Sur la base de dégagement de Sion, les Forces aériennes prévoient 200 mouvements de vol par année avec le F-35A. Cependant, la base de dégagement de Sion est aussi utilisée pour des "touch and go", des manœuvres durant lesquelles le jet touche la piste, mais redécolle immédiatement, ou des "go around", des manœuvres durant lesquelles le jet en phase d'atterrissement remet les gaz et reprend de la hauteur juste avant de se poser. Ce ne sont donc pas juste quelques vols de temps en temps qui sont prévus sur l'aérodrome de Sion, mais plusieurs centaines par année.

Or, ce dont il faut vraiment se rendre compte, c'est que l'aéroport de Sion se trouve dans une vallée présentant une configuration topographique particulière. C'est pourquoi il me paraît nécessaire de procéder à des mesures d'émissions et d'immissions sonores des F-35A en situation réelle sur l'aérodrome de Sion, et non d'extrapoler à partir de modèles

AB 2023 N 575 / BO 2023 N 575

fondés sur des mesures du bruit réalisées essentiellement à Payerne, qui se trouve dans une situation topographique complètement différente.

L'augmentation du bruit entre celui émis par un F-35A et celui d'un F/A-18 a des répercussions sur la santé de la population et entraîne aussi des dépréciations de la valeur des biens immobiliers. 100 000 personnes habitent dans le Valais central à proximité de l'aéroport de Sion et sont donc concernées par ce problème à



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2023 • Fünfzehnte Sitzung • 16.03.23 • 08h00 • 22.3787
Conseil national • Session de printemps 2023 • Quinzième séance • 16.03.23 • 08h00 • 22.3787



la fois sanitaire et économique. Il est donc important de savoir avec exactitude quelles sont les émissions et immissions sonores du F-35A sur la base de dégagement de Sion. Certes, une telle étude a un coût, mais qui est bien dérisoire par rapport au coût lié à l'achat de ces nouveaux avions de combat.

Réaliser des mesures de bruit des F-35A en situation réelle à l'aérodrome de Sion, c'est tenir compte des préoccupations légitimes des riverains et de toute la population du Valais central, qui s'inquiète des répercussions du nouvel avion de combat sur sa qualité de vie et sur la valeur de ses biens immobiliers.

Je vous prie par conséquent d'accepter mon postulat.

Addor Jean-Luc (V, VS): Monsieur Clivaz, quel est votre véritable objectif? S'agit-il de transformer l'aéroport de Sion et ce qui reste de sa base aérienne en un champ de patates?

Clivaz Christophe (G, VS): Merci de cette question. Mon postulat vise simplement à savoir quels sont les effets concrets du bruit des F-35A pour les 100 000 habitants de la région de Sion.

Amherd Viola, Bundesrätin: Der Bundesrat hat am 30. Juni 2021 den Typenentscheid zugunsten des F-35A gefällt. Dieser Entscheid stützte sich auf eine umfassende technische Evaluation. Im Rahmen dieser Evaluation fanden auch Testflüge mit dem F-35A in der Schweiz statt. Diese Flüge wurden durch die Eidgenössische Materialprüfungs- und Forschungsanstalt akustisch vermessen und analysiert. Die Messresultate wurden mit denjenigen des aktuell von der Schweizer Luftwaffe eingesetzten F/A-18 verglichen.

Das VBS hat die Erkenntnisse zur Lärmbelastung im Februar 2022 in einem detaillierten Bericht veröffentlicht. Daraus ist Folgendes ersichtlich: Die Lärmessungen wurden hauptsächlich in der Umgebung des Militärflugplatzes Payerne durchgeführt, denn sieben von insgesamt acht Testflügen wurden über Payerne geflogen. Die Verteilung der Messstationen wurde so gewählt, dass ein Maximum an Informationen in die anschliessenden Modellberechnungen einfließen konnte; dazu hat sich der Bundesrat bereits in seiner Stellungnahme zur Interpellation Clivaz Christophe 22.3206 geäussert. Die erstellten Modelle zur Vorhersage von Fluglärm können auch für andere Schweizer Militärflugplätze mit ihren jeweils verschiedenen Umgebungen herangezogen werden. Aus diesem Grund sind individuelle Lärmessungen auf den einzelnen Flugplätzen nicht erforderlich und wurden auch nicht durchgeführt. Zusätzliche Messungen verursachen einen grossen Aufwand, und sie sind unverhältnismässig.

Der Flugplatz Sitten wird hauptsächlich zivil genutzt. Der Anteil an Flugbewegungen mit Kampfflugzeugen ist im Vergleich zum Anteil ziviler Flugbewegungen äusserst gering, was ich Ihnen in der Folge darlege. Lärm berechnungen für den Flugplatz Sitten werden im Rahmen der Erarbeitung des Objektblattes zum Sachplan Verkehr, Teil Infrastruktur Luftfahrt, durchgeführt. Auch dazu hat der Bundesrat bereits in der Antwort zur Interpellation Clivaz Christophe 22.3206 Stellung bezogen. Die Lärm berechnungen berücksichtigen sowohl die künftige zivile als auch die militärische Nutzung. Für diese Lärm berechnungen plant die Luftwaffe für den Flugplatz Sion 200 Flugbewegungen mit Kampfflugzeugen, die grundsätzlich werktags zu den normalen Trainingszeiten der Luftwaffe geflogen werden. Zum Vergleich: Auf dem Flugplatz Sion waren für das Jahr 2021 über 41 000 zivile Flugbewegungen zu verzeichnen. Davon fanden mehr als 13 000 gewerbsmässige Flugbewegungen während der zivilen Betriebszeiten statt, die wesentlich über die normalen Trainingszeiten der Luftwaffe hinausgehen.

Der Bundesrat beantragt die Ablehnung des Postulates.

Präsident (Candinas Martin, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung des Postulates.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 22.3787/26486)

Für Annahme des Postulates ... 64 Stimmen

Dagegen ... 124 Stimmen

(0 Enthaltungen)